

**Ministry of Tourism,  
Culture and Sport**

Minister

9th Floor, Hearst Block  
900 Bay Street  
Toronto, ON M7A 2E1  
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme,  
de la Culture et du Sport**

Ministre

9<sup>e</sup> étage, édifice Hearst  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 2E1  
Tél. : 416 326-9326



Madame Janice Thomson  
Présidente  
Commission des parcs du Niagara  
Case postale 150  
Édifice administratif, Oak Hall  
7400 Portage Road South  
Niagara Falls (Ontario) L2E 6T2

Madame,

Je vous remercie pour votre leadership soutenu dans vos fonctions de présidente du conseil d'administration de la Commission des parcs du Niagara (CPN).

Les organismes de l'Ontario dirigés par un conseil d'administration jouent un rôle essentiel dans la prestation de services de grande qualité aux Ontariennes et aux Ontariens. L'Ontario compte sur vous pour diriger le conseil, l'équipe de gestion et le personnel de la CPN. En collaboration avec les autres administrateurs, vous définissez les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme, conformément à son mandat, aux politiques gouvernementales et à mes directives, le cas échéant.

Le conseil et le personnel de la CPN ont fait du bon travail pour l'élaboration du plan d'activités 2016-2017. Il me tarde de voir les résultats.

À l'heure où vous commencez la planification de vos activités pour 2017-2018, et conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente a pour but de vous exposer mes attentes envers la CPN pour l'exercice 2017-2018.

Comme vous le savez, le mandat de votre organisme est défini dans la *Loi sur les parcs du Niagara*, L.R.O. 1990. La CPN a pour fonctions de gérer et d'aménager les parcs du Niagara, notamment ses routes, ses ponts, ses terrains et ses attractions. En menant à bien son mandat, la CPN contribue également à l'atteinte d'une des priorités de la première ministre dans sa lettre de mandat adressée à mon Ministère, soit la promotion d'un environnement entrepreneurial dynamique qui contribue à la fois à bâtir des collectivités vivantes, à attirer des touristes, à renforcer l'économie et à créer des emplois.

Pour garantir que la prestation de vos services correspond à votre mandat et aux priorités du gouvernement, je m'attends à ce que le plan de la CPN cadre avec les priorités ministérielles définies dans la lettre de mandat de la première ministre, et à ce que des stratégies soient mises en place en fonction de ces priorités. Pour ce faire, le conseil devra continuer d'assurer l'intendance environnementale et culturelle en protégeant les terres de la CPN et ses caractéristiques

patrimoniales. Je m'attends également à ce que la CPN maintienne son autonomie financière tout en générant des revenus, en gérant ses dépenses et en améliorant l'état de ses immobilisations.

Afin d'atteindre et de maintenir l'excellence au chapitre de la reddition de comptes, la CPN devra collaborer avec le Ministère pour l'examen et l'amélioration de l'administration, de la gestion et de la viabilité budgétaires ainsi que des processus de reddition de comptes, de sorte qu'ils correspondent aux pratiques exemplaires et qu'ils soient conformes aux directives du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement ainsi qu'aux nouvelles exigences en matière de salaire et de rémunération des cadres. La CPN devra garantir l'efficacité des systèmes de contrôle internes et le respect des exigences pertinentes afin de favoriser la transparence et la reddition de comptes. Elle devra aussi gérer les risques financiers, opérationnels et stratégiques afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs.

En 2017, la CPN organisera des activités spéciales pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada et de l'Ontario.

Je tiens à remercier le conseil et le personnel de la CPN pour leurs efforts et je vous souhaite encore beaucoup de succès.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport,

Eleanor McMahan

c. c. : Maureen Adamson, sous-ministre  
Richard McKinnell, sous-ministre adjoint  
David Adames, administrateur général par intérim, Commission des parcs du Niagara